



L'INFORMATEUR

Volume 22

Numéro 02

Février 2015

MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

MAIRE

Émilien Beaulieu

CONSEILLÈRE & CONSEILLERS

Yvan Côté
Louis Boulianne
Anne Pelletier
Alain Thériault
Samuel Moreau
Patrick Michaud

BUREAU MUNICIPAL

35-A, rue Principale
Packington QC G0L 1Z0

☎ : 418 853-2269

☎ : 418 853-6427

@ : info@packington.org

<http://www.packington.org>

Denis Moreau, directeur général/sec. trés.
Jacinthe Madore, secrétaire administrative

COMMISSION DES LOISIRS
DE PACKINGTON INC.

☎ : 418 853-5290

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☎ : 418 853-5290

CACI

☎ : 418 853-2269

CANTINE DE LA PLAGE

☎ : 418 853-5680

GARAGE MUNICIPAL

☎ : 418 853-6309

INCENDIE & URGENCE

☎ : 9-1-1

O. M. H.

☎ : 418 853-2269

SURÉTÉ DU QUÉBEC ☎ : 418 899-6757

HORAIRE RÉGULIER DU BUREAU MUNICIPAL

L'horaire régulier débute le 8 septembre :

Du lundi au vendredi :

De 8 h 30 à 12 h 00

De 13 h 00 à 16 h 30

INFO DU CONSEIL

Le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte le règlement 275-2015 concernant les périodes de questions lors des séances du conseil et abrogeant les règlements 105 & 112 et dont une copie est incluse dans la présente édition.

Le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne les membres du Comité des infrastructures sportives comme récipiendaire du groupe bénévole de l'année 2014. Que le conseil municipal achète une publicité carte d'affaires au montant de 95 \$ plus taxes. Info Dimanche publiera une section spéciale dans l'édition de Pâque «À Pâques, nous leur disons Merci ! »

Émilien Beaulieu, maire

ÉVÈNEMENT À VENIR

14 février ST-Valentin

OBJET RETROUVÉ

Une paire de mitaine en cuir noir pour femme ou enfant a été oubliée au bureau municipal. Pour les réclamer veuillez passer au bureau municipal aux heures d'ouverture.

Club des 50 + de Packington

Voici le résultat du brunch du 25 janvier 2015 du Club des 50+ de Packington

Revenu brut 1320.00\$

Revenu net 768.07\$

Le C.A. vous remercie d'avoir répondu nombreux à leur invitation.

Merci spécial aux bénévoles qui ont participé à la préparation et au service du brunch, ainsi qu'à la remise en ordre (lavage de vaisselle etc.) de la cuisine et de la salle.

.....

Chronique littéraire

par Lorraine Morin

Expo jusqu'en mai 2015

Nous avons reçu une exposition : Les esprits de la nature.

Elle :de fées-Elfes, lutin, gnomes et Korrigans.

Pour les enfants et les adultes au cœur d'enfant

La bonne cuisine des dées : Jacques Bertinier

Au printemps, déjeunez comme une fée, donc léger, durant l'été nourrissez-vous comme une sirène avec les recettes de la mer.

Le monde étrange des fées et autres personnages : Auteur Run Futthark :

Le carnet secret des fées : Betty Bib :

Comment les fées apprennent-elle à voler?
D'où viennent les fées?

Le blogue de Namasté : Maxime Roussy Le cœur en miettes

Le premier jour de l'année, j'ai pris une décision, plutôt une résolution, il ne se passera rien de bizarre dans ma vie

Le maître des tempêtes (L'autre) : Pierre Bottero Roman Jeune

Les bravoures de Thomas Hardy : Philippe Alexandre : Roman Jeune

Le bal des anciens.

Thomas s'adapte mal au secondaire et cherche désespérément à retrouver son ancienne popularité.

Mon royaume pour un biscuit ; Francine Allard Roman Jeune 9 à 11 ans

Entouré de mille et une façon et surprotégé par ses parents, le prince Bruno Smallwood s'ennuie dans son château.

Clair d'obscur (innocence) Tome 1 Kelly Armstrong Roman Jeune Ado

Maya Delaney grandi dans une petite ville au milieu des bois et sa maison est au cœur d'une réserve d'animaux sauvages.

Certificat de mérite

A

Packington

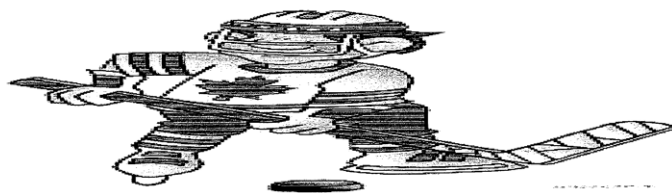
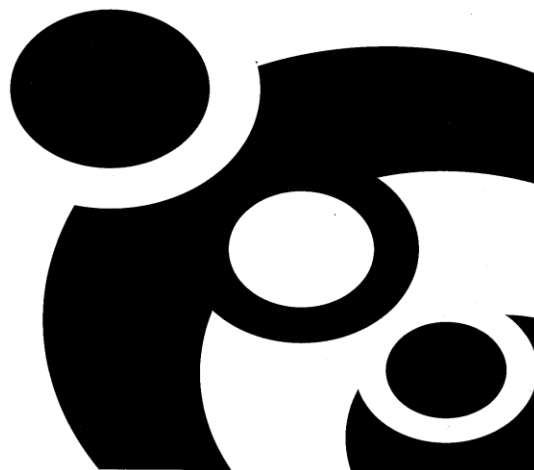
Pour la réalisation de la politique familiale municipale
dans le cadre du programme du
ministère de la Famille.

Alain Rayes

Alain Rayes
Président

Décembre 2014

 **CARREFOUR ACTION
municipale et famille**



HOCKEY FUN DE LA RELÂCHE

Salut à toi,

Petit message pour te dire qu'un mini-camp de hockey sera organisé à Notre-Dame-du-Lac durant la relâche scolaire. Mercredi le 4 Mars, Jeudi le 5 et Vendredi le 6 sont les journées choisies. Tout les jeunes du Témiscouata et des environs âgés de 6 à 14 ans, sont invités. Le tout se déroulera sur demi-journée soit en Am ou Pm. Niveau récréatif, simple lettre ou double lettre. Les groupes seront formés selon l'âge et le niveau jouer en 2014-2015 et ceux-ci auront 2 journées sur 3 d'activités. C'est un camp ou le plaisir et l'amusement seront au rendez-vous tout en essayant d'améliorer la technique de chacun. Nous prévoyons environ 6 heures de glace + 1h30 de hors glace pour un coût minime. Un minimum de 12 joueurs par groupe pour valider le tout et nous avons de la place pour 3 gardiens maximum par groupe. Les groupes d'âges sont : 6 à 8 ans, 9 à 11 ans et 12 à 14 ans.

Pour plus d'info, message par courriel ou par facebook.

Au plaisir de travailler avec toi!!!

Stefan Paradis (responsable)
stefan_paradis@yahoo.ca

MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

Recettes	2015	2014
Taxes	599,694. \$	564,291. \$
Paiements tenant lieu de taxes	23,004.	25,251.
Autres revenus de sources locales	87,259.	80,026.
Transferts	211,662.	217,862.
Appropriation du surplus	30,000.	35,000.
	<u>951,619. \$</u>	<u>922,430. \$</u>

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	195,989. \$	178,976 \$
Sécurité publique	89,888.	81,609.
Transport	322,612.	315,384.
Hygiène du milieu	90,275.	94,855.
Santé et bien-être	5,145.	5,090.
Aménagement, urbanisme et développement	22,616.	18,180.
Loisirs et culture	65,775.	56,482.
Frais de financement	<u>33,319.</u>	<u>30,554.</u>
	<u>878,468. \$</u>	<u>781,130. \$</u>

Autres activités financières

Remboursement en capital	126,000. \$	131,300. \$
Transfert activités d'investissement	<u>28,000.</u>	<u>10,000.</u>
	<u>951,619. \$</u>	<u>922,430. \$</u>

Le taux de la taxe foncière est fixée à 1.15\$/100.\$ d'évaluation en 2015 comparativement à 1105\$/100.\$ d'évaluation pour l'année 2014.

Taxes de services :	2015	2014
Taxe de vidange	128.\$	128.\$
Taxe recyclage :	60.\$	60.\$
Taxe égout :	86.\$	86.\$

Lorsque votre compte de taxe, y compris les taxes de services, dépasse 300.\$, vous pouvez acquitter votre compte en quatre versements, le premier échéant le 31-03-2015, le deuxième versement le 28-05-2015. Le troisième versement le 30-07-2015 et le dernier versement le 30-09-2015.

Le programme triennal des immobilisations projettent des travaux de traitement de surface et l'ensemble des travaux sur le transfert de la taxe d'accise sur l'essence pour des investissements totaux pour les trois années de 710,036.\$

1^{er} Tournoi de Ballon balai

7 février 2015

Gagnant du tournoi



Fabien Michaud, Jessica Ouellet, Steve Plourde, Emmanuel Michaud, Sébastien Dubé, Jérémie Cloutier et Marc Beaulieu

Finaliste du tournoi



Chantal Francoeur, Yvan Côté, Pier-Olivier Chouinard, Damien Bérubé, Patrick Michaud, Cynthia Beaulieu, Clément Valcourt



Louis Boulianne, Denis Moreau, Myriam Beaulieu, Émile Dubé, Serge Chouinard, Vincent Morneau



Gerry Plourde, Stéphane Malenfant, Corine Bolduc, Steve Morneau, Sonny Caron

Félicitation à tous les participants de cette première édition du tournoi amical et nous vous invitons à venir en grand nombre l'an prochain.

Commission des Loisirs de Packington

Horaire de la patinoire		
Lundi	Fermé	
Mardi	Fermé	
Mercredi	18 h à 19 h 30	Patinage libre
	19 h 30 à 21 h	Ballon-balai
Jeudi	15 h à 17 h	Patinage libre
	18 h à 19 h 30	Patinage libre
	19 h 30 à 21 h	Hockey
Vendredi	15 h à 17 h	Patinage libre
	18 h à 19 h 30	Patinage libre
	19 h 30 à 21 h	Hockey
	21 h à 22 h	Hockey bottine
Samedi	13 h à 15 h	Patinage libre
	15 h à 17 h	Hockey (12 ans et moins)
	18 h à 20 h	Patinage libre
	20 h à 22 h	Hockey
Dimanche	13 h à 15 h	Patinage libre
	15 h à 17 h	Hockey

Pour information : Marcel Michaud

418 853-5290 ou 418 853-3532

Bonne saison!

PROVINCE DE QUÉBEC

TARIF	
Séance	
Étudiant	1,50 \$
Adulte	3,00 \$
Saison	
Étudiant	5,00 \$
Adulte	10,00 \$
Famille	25,00 \$

**MRC DE TÉMISCOUATA
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

RÈGLEMENT 275-2015

RÈGLEMENT CONCERNANT LES PÉRIODES DE QUESTIONS LORS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE PACKINGTON ET ABROGEANT LES RÈGLEMENT 105 ET 112

ATTENDU QUE les pouvoirs accordés par le Code municipal du Québec, article 150;

ATTENDU QUE le conseil peut adopter un règlement pour prescrire la durée des périodes de questions, le moment où elles ont lieu et la procédure à suivre pour poser une question et le décorum lors des séances du conseil;

ATTENDU QUE un avis de motion du présent règlement a été donné par Madame Anne Pelletier, à la séance régulière du 01 décembre 2014;

À CES CAUSES,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil municipal de la paroisse de Packington adopte le règlement 272-2015 concernant les périodes de questions lors des séances du conseil municipal et abrogeant le règlement 102 et 105 et que ledit conseil ordonne et statue comme suit, à savoir :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

Les séances du conseil comprennent deux périodes au cours desquelles les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil. Ces périodes se tiennent avant l'approbation des comptes et après la correspondance de chaque séance.

ARTICLE 3

Les deux périodes de questions sont d'une durée maximum de trente minutes chacune, mais peuvent prendre fin prématurément s'il n'y a plus de question adressée aux membres du conseil. La période de question tenue avant l'approbation des comptes est réservée aux questions d'intérêt public et la deuxième période de questions, tenue en fin de séance ne concerne que les sujets inscrits à l'ordre du jour.

ARTICLE 4

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- s'identifier au préalable;
- s'adresser au président de la séance;

- ne poser qu'une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle jusqu'à l'expiration de la période de question.
- s'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux et diffamatoire.

ARTICLE 5

Chaque intervenant bénéficie d'une période maximum de cinq minutes pour poser une question et une sous-question, après quoi, le Président de la séance peut mettre fin à cette intervention.

ARTICLE 6

Chaque membre du conseil peut, avec la permission du président, compléter la réponse donnée.

ARTICLE 7

Seules les questions de nature publique seront permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Municipalité.

ARTICLE 8

Tout membre du public présent lors d'une séance du conseil doit s'abstenir de crier, de chahuter, de chanter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance.

ARTICLE 9

Tout membre du public présent lors d'une séance de conseil doit obéir à une ordonnance de la personne qui préside la séance ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

ARTICLE 10

Le présent règlement abroge tout règlement antérieur adopté à cet effet par la Municipalité.

ARTICLE 11

Le présent entrera en force et en vigueur conformément à la Loi.

Adopté à la séance du 2 février 2015

Maire

Directeur général

Défi Santé
5|30|Équilibre

PRÉSENTÉ PAR
IGA



DEVENEZ **CHAMPION** DE VOTRE SANTÉ

INSCRIVEZ-VOUS!

DEFISANTE.CA

JUSQU'AU 1^{er} MARS

À GAGNER* 5 000 \$ d'épicerie chez IGA | 5 000 \$ en argent de Croix Bleue

Une initiative de :



Avec la participation du :



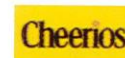
Rendue possible grâce au soutien de :



En collaboration avec :



En partenariat avec :



Défi Santé™

5|30|Équilibre

6 semaines de motivation
pour améliorer vos habitudes de vie!

Devenez champion de votre santé en relevant le *Défi Santé* en solo, en famille ou en équipe du 1^{er} mars au 11 avril.

OBJECTIF

5



Mangez au moins
**5 portions de fruits
et légumes** par jour

OBJECTIF

30



Bougez au moins
30 minutes par jour

OBJECTIF

équilibre



Prenez une pause
pour avoir un meilleur
équilibre de vie

PROFITEZ DU SOUTIEN

GRATUIT ET EXCLUSIF

La nouvelle application Web : un véritable coaching pendant tout le *Défi Santé*!

Le Passeport IGA**, qui propose cette année des trucs pour mettre l'assiette *Défi Santé* en vedette à tous les repas et des coupons de réduction

Les courriels de motivation... et bien d'autres choses encore!



VOUS ÊTES PARENT ?

INSCRIVEZ-VOUS EN FAMILLE!

Découvrez le Parcours maison santé, votre guide pour aider votre famille à manger mieux et à bouger plus... et à réussir le *Défi Santé*!

Parce que les saines habitudes de vie, ça commence à la maison,
devenez une famille championne de sa santé !

 Retrouvez-nous sur
Facebook

DEFISANTE.CA

* Le règlement et le détail des prix du *Défi Santé* peuvent être consultés à DefiSante.ca

** Le Passeport sera remis en exclusivité dans les supermarchés IGA du Québec à compter du 22 janvier 2015. Les quantités sont limitées.

ARDOISE DE JANVIER

BISTRO ST-BENOÎT



ENTRÉES

Potage d'hiver aux légumes racines
Tagliatelles de concombre et saumon fumé
Bâtonnets de mozzarella fondant
Frites de patates douces et mayo épicée

PLATS PRINCIPAUX

Burger berbère au boeuf effiloché
Fettucinis cari&coco aux crevettes
Pizza poulet-pesto et poivrons
Salade grecque

POUR RÉSERVATION OU COMMANDE 418.853.6565

INFORMEZ-VOUS
SUR NOS THÉ ET CAFÉS EN VRAC

DE PURS DÉLICES POUR RÉCHAUFFER LES
FROIDES JOURNÉES D'HIVER